

SERVICE DE DOCUMENTATION

POLITIQUE

C o n f i d e n t i e l

p.B.58.1. - BR/mj

Les relations russo-suissees après
les événements de Hongrie

L'émotion suscitée dans notre pays par les événements de Hongrie a eu des répercussions sur les relations russo-suissees. Voici un tableau succinct de leur évolution:

I. Les réactions de l'opinion publique

Depuis les événements de Hongrie, le peuple suisse a exprimé de façons diverses son antipathie, et parfois son hostilité à l'égard de l'URSS. La liste de ces manifestations aux aspects différents est longue. A côté des articles parus dans la plupart des journaux, des prises de position de presque tous les partis politiques, on trouve des réactions d'associations culturelles, scientifiques, sportives, ainsi que des vœux émis par des autorités cantonales. Il s'y ajoute certaines violences de la population, des actes individuels revêtant une signification symbolique, enfin un flot de lettres émanant de simples citoyens qui exposent leur sentiment en face de la tragédie hongroise. Nous nous bornerons à citer les principaux faits:

a) Manifestations populaires

Le 5 novembre 1956, une manifestation de solidarité avec le peuple hongrois est organisée à Berne. Elle revêt un caractère anti-soviétique et, à son issue, un cortège d'étudiants se dirige sur l'Ambassade d'URSS. La police a toutes les peines du monde à en interdire l'accès à la foule surexcitée.

Le 7 novembre 1956, des manifestations imposantes ont lieu dans les principales villes suisses. Elles ont pour thème la solidarité avec la Hongrie martyre. A Genève, des incidents violents opposent la police aux manifestants devant l'Hôtel Beau-Rivage où les Russes célèbrent leur fête nationale et devant l'Imprimerie de "La Voix Ouvrière" au Pré-Jérôme.

A Berne, à la même date, l'Ambassade soviétique donnait une réception pour commémorer la révolution d'Octobre. Les rues menant à l'Ambassade étaient gardées militairement car une foule nombreuse et hostile stationnait dans tout le quartier.

Ces manifestations rassemblèrent de très grandes foules dans lesquelles étaient représentés des gens de toutes les conditions. Des discours anti-russes y étaient prononcés, les slogans et les pancartes réclamaient le plus souvent la rupture des relations diplomatiques avec l'URSS.



- 2 -

Le 20 novembre 1956, la Suisse entière observait trois minutes de silence, exprimant par là sa sympathie profonde pour le peuple hongrois et sa réprobation devant l'intervention russe.

b) Initiatives cantonales et privées demandant la rupture des relations diplomatiques, culturelles et économiques avec l'URSS.

Le 4 novembre 1956, la commission politique de l'Alliance des Indépendants (parti de M. Duttweiler) demande au Président de la Confédération la rupture des relations diplomatiques avec l'Union soviétique.

Le 27 novembre 1956, l'Assemblée fédérale reçoit un certain nombre de listes de signatures à l'appui d'une pétition réclamant la rupture des relations économiques et culturelles avec l'Union soviétique (Zoug).

Le 12 décembre 1956, le Conseil fédéral reçoit une pétition signée par 10.102 personnes demandant la rupture des relations diplomatiques avec l'URSS. Elle émane des Jeunes Conservateurs lucernois.

Le 30 janvier 1957, une pétition signée par 11.773 citoyens invite le Conseil fédéral à rompre les relations diplomatiques avec l'Union soviétique (Schwarz, Berne).

Le 7 février 1957, le Conseil d'Etat du canton de Zoug communique au Conseil fédéral une pétition appuyée par le Grand Conseil demandant la rupture des relations économiques et culturelles avec l'Union soviétique et l'interdiction des relations commerciales avec celle-ci.

c) Prises de position d'associations culturelles et sportives et actes individuels.

Le 7 novembre 1956, le Comité olympique suisse décide de ne pas participer aux Jeux Olympiques de Melbourne. Les organes compétents laissent entendre que cette décision a été prise pour éviter à nos sportifs d'avoir à se mesurer avec les représentants de l'Union soviétique.

Par lettre du 11 décembre 1956, la Fédération suisse de Ski demande à son homologue soviétique de ne pas envoyer d'équipe au concours de ski international pour dames de Grindelwald, du Laubhorn et de Wengen.

En janvier 1957, la Société helvétique des Sciences naturelles renonce à se faire représenter par une délégation aux fêtes organisées à Leningrad du 11 au 18 avril 1957 à la mémoire du mathématicien suisse Euler.

Le 20 février 1957, la Société fédérale de Gymnastique décide d'interdire les rencontres directes et les relations sportives avec les gymnastes russes.

- 3 -

En février 1957, la Société suisse de Psychiatrie annule l'invitation à la délégation russe qui devait participer au Congrès international de Psychiatrie du 1er au 7 septembre à Zurich.

Sont enfin à signaler les très fortes réticences qu'éprouve la Société suisse des Constructeurs de Machines à inviter des représentants russes au Congrès international des machines à combustion qui se tiendra à Zurich en juin 1957. Cela malgré les demandes réitérées des ingénieurs soviétiques.

Entre le 6 et le 7 novembre, le monument de Souvarof, près du Pont du Diable dans le canton d'Uri, est barbouillé par des inconnus qui tracent des inscriptions hostiles à l'URSS entre les lettres cyrilliques exaltant le fait d'armes du général russe.

En janvier 1957, la direction du Comptoir Suisse écrit à l'Ambassade d'URSS que la participation de l'Union soviétique au Comptoir de 1958 ne réunit pas, dans les conditions actuelles, toutes les chances de succès. Cette démarche annule en fait l'invitation adressée en juin 1956 qui, d'ailleurs était restée sans réponse.

II. Les réactions officielles suisses

a) Emotion devant le comportement soviétique

Le 4 novembre, le Conseil fédéral s'exprime ainsi sur les événements de Hongrie:

"Le Conseil fédéral a appris avec consternation les événements qui se déroulent en Hongrie. Il sait qu'il partage les sentiments du peuple suisse en exprimant la douleur qu'il ressent devant le coup porté à l'indépendance, à la liberté et au droit de libre disposition d'un peuple ami, le peuple hongrois."...

Dans son discours devant les Chambres fédérales, le 12 décembre 1956, le Chef du Département politique a défini la position de la Suisse devant l'intervention russe en Hongrie. Il a reflété très clairement la stupéfaction mêlée d'horreur qu'a ressentie chaque Suisse à l'annonce de cette intervention:

"Les événements qui se déroulent en Hongrie depuis le 23 octobre, mais surtout depuis le début de novembre, ont offert au monde un spectacle affreux et bouleversant. Dix ou onze ans après la plus meurtrière des guerres, quelques mois seulement après la révélation et la condamnation par la plus haute autorité de son propre parti des actes inhumains commis sous le règne de Staline, il semblait que certaines choses étaient devenues impossibles, qui sont inconciliables avec les proclamations sur les principes qui doivent inspirer les relations entre les pays: respect de leur intégrité territoriale et de

- 4 -

leur souveraineté, non-intervention dans leurs affaires intérieures, non-agression. Ce sont pourtant ces choses-là dont nous sommes les témoins impuissants. Nous avons assisté et nous assistons encore aujourd'hui à l'asservissement réalisé froidement et par tous les moyens: les armes, les enlèvements, les déportations, d'un peuple dont le seul crime est d'avoir voulu recouvrer son indépendance, se donner le gouvernement qu'il avait choisi, organiser sa vie nationale comme il l'entendait et fixer lui-même son destin. Le peuple suisse et ses autorités ont éprouvé une douleur profonde quand, le dimanche 4 novembre, ils ont appris qu'à l'aube une attaque militaire, méthodiquement préparée, avait été déclenchée sur tout le territoire de la Hongrie. Il n'y a pas un Suisse digne de ce nom qui n'ait ressenti avec émotion que quelque chose était en train de s'accomplir qui était une offense à l'humanité et qui détruirait pour longtemps toute confiance dans un avenir meilleur pour les hommes et les peuples."

b) Désir de maintenir des relations officielles correctes

Dans ce même discours, le Chef du Département politique s'est exprimé de la manière suivante sur les relations diplomatiques avec l'URSS:

"Le but de la rupture des relations diplomatiques serait de manifester notre désapprobation en cessant d'avoir des rapports avec des Gouvernements dont la politique et les actes méritent d'être condamnés.

Le Conseil fédéral a examiné la question. Il estime qu'une telle mesure serait inopportune. Les Commissions des affaires étrangères, qui en ont délibéré, se sont ralliées à cet avis. Nous devons rester fidèles au principe de l'universalité de nos rapports diplomatiques avec les autres pays, quel que soit leur régime politique, quelles que soient les critiques que peut susciter l'action de leur Gouvernement. C'est grâce à cette universalité que nous pouvons, comme pays neutre, remplir des tâches humanitaires dans des conflits ou dans des situations tendues ou dangereuses. Nous ne devons pas nous priver des moyens d'action que cette universalité nous assure. C'est grâce à elle que des organisations internationales ont pu s'établir sur notre territoire, que des conférences s'y sont tenues. Nous ne devons pas oublier non plus que des institutions comme le Comité international de la Croix-Rouge, composé de citoyens suisses, ont une activité à déployer précisément dans des situations douloureuses et tragiques, en faveur des victimes. Si leur action est paralysée, l'application de conventions aussi utiles que celles de Genève, auxquelles la grande majorité des pays a adhéré, serait rendue plus difficile ou même impossible. L'universalité des relations diplomatiques est un élément positif, qui peut permettre de sauver et de défendre un peu d'humanité dans les circons-

- 5 -

tances les plus désespérées. Enfin il ne serait pas raisonnable, à cause des réserves qu'appelle le comportement d'un gouvernement, de rompre toutes relations avec le pays dont il dirige la politique."

Le Conseil fédéral avait déjà eu l'occasion de se prononcer sur cette question et l'avait fait en des termes plus ou moins identiques dans sa réponse à l'Alliance des Indépendants, datée du 20 novembre 1956. La Chancellerie fédérale renvoie les autres pétitionnaires aux termes du discours précité du Chef du Département politique.

Le Conseil fédéral a notamment manifesté sa volonté de maintenir des relations correctes avec l'URSS dans les occasions que voici:

- 1) Le 7 novembre, il se fait représenter à la réception de l'Ambassade soviétique et met en place un dispositif d'ordre impressionnant pour éviter tout incident.
- 2) Le Ministre de Suisse à Moscou, se désolidarisant de presque tous ses collègues d'Europe occidentale, continue à assister à toutes les réceptions officielles.
- 3) Les autorités locales sont chargées de remettre en état le Monument de Souvarof.

* * *

Dans le même ordre d'idées on peut mentionner la lettre circulaire datée du 17.12.56 adressée par le Vorort aux chambres de commerce et autres intéressés. Vous en trouverez le texte en annexe.

III. Les réactions soviétiques

Pendant plusieurs semaines, les Russes n'ont pas paru attacher d'importance aux diverses manifestations d'antipathie de notre opinion publique. Il est vrai que les 18 et 26 décembre 1956, le journal des syndicats russes "Troud" a publié des articles sur la Suisse critiquant ce qu'il appelait "la fausse panique et l'hystérie de guerre" qui y régnaient. Toutefois, ce n'est que le 28 février que notre Ministre à Moscou a dû faire face à de vives critiques soviétiques. Au cours d'un dîner d'adieu que présidait M. Zorine, Vice-ministre des affaires étrangères d'URSS, ce dernier évoqua le refroidissement des relations entre nos deux pays. Lors d'un entretien que notre Ministre eut à l'issue du repas avec son interlocuteur, M. Zorine fit allusion au manifeste du Conseil fédéral du 4 novembre et au discours du Chef du Département du 12 décembre. Il considère que la détérioration de nos

relations provient en grande partie de ces prises de position. Il y ajoute le boycottage, par nos associations, des échanges intellectuels et sportifs avec l'URSS. Il affirme que les réactions suisses aux événements de Hongrie sont artificielles et il ne peut comprendre que l'opinion publique ait réagi en Suisse plus vigoureusement qu'en France, qu'en Angleterre ou qu'en Allemagne de l'Ouest. Ces trois pays continuent d'ailleurs à entretenir des relations culturelles avec l'Union soviétique bien que les rapports officiels soient tendus.

Notre Ministre a répondu que chez nous les relations culturelles ne sont pas du ressort gouvernemental. D'autre part, les réactions populaires aux événements de Hongrie ont été absolument spontanées.

Les Soviétiques paraissent donc affectés par notre réaction. Sans doute ont-ils peine à expliquer ses motifs à leur population que notre attitude doit intriguer.

Depuis lors, notre Ministre à Moscou a été reçu en audience d'adieu par M. Gromyko, qui n'a pas fait mention du ressentiment russe dont M. Zorine s'était fait l'interprète. Il s'est contenté d'exprimer ses vœux pour que les relations entre nos deux pays restent bonnes.

Faut-il en déduire que les propos du Vice-ministre des Affaires étrangères avaient un caractère personnel? Nous ne le pensons pas. Il est vraisemblable que M. Gromyko a estimé que son adjoint avait été assez clair et qu'il n'était pas nécessaire, pour l'instant du moins, de grossir l'affaire. Mais son silence ne constitue ni un démenti ni un pas en arrière.

IV. Conclusion

Nous n'avons jamais admis que la neutralité puisse entraver la liberté d'opinion et d'expression individuelles. Les réactions de l'opinion publique devant les massacres de Budapest ne sauraient donc être reprochées à nos autorités.

De même, le Conseil fédéral le 4 novembre, et le Chef du Département le 12 décembre, en exprimant leur émotion se sont bornés à exposer un état de fait, c'est-à-dire la réprobation du peuple suisse unanime devant une violation du droit des gens et des principes humanitaires.

Dans ses actes, la Suisse a continué à observer une attitude correcte et impartiale à l'égard de l'URSS. Les rapports entre les deux Etats n'ont pas été modifiés et nous n'entendons pas qu'ils le soient, ainsi que l'a proclamé solennellement le Chef du Département en défendant, à la tribune du Parlement, le principe de l'universalité de nos relations diplomatiques. Quant au refroidissement des relations intellectuelles, scientifiques et sportives, ce n'est pas là le fait des autorités fédérales mais des associations privées sur lesquelles elles n'ont pas de prise. Le gouvernement suisse, enfin, ne saurait être tenu pour responsable du peu de sympathie que notre population éprouve à l'égard

- 7 -

des autorités soviétiques. Ces dernières devraient en rechercher la cause dans leur propre comportement.

Il n'en reste pas moins que nous devons éviter que nos rapports avec l'Union soviétique ne se détériorent, afin de ne pas affaiblir notre position internationale de pays neutre. Cette position a permis au C.I.C.R. et à la Croix-Rouge suisse de s'entremettre utilement en Hongrie pour soulager les souffrances de son peuple et l'audience que la Suisse a conservée dans ce pays aussi bien qu'en URSS rend des services très appréciables.

N'entamant en rien nos convictions personnelles et surmontant parfois nos sentiments, nous devons, gardant en vue le rôle que la Suisse a à jouer en tant qu'Etat neutre, essayer de rendre à nos relations avec l'URSS l'aspect et le fond de correction qu'elles avaient acquis depuis 1946.

Annexe: Circulaire du Vorort du 17 décembre 1956.

20.3.1957. - BR/mj

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or title.

Second block of faint, illegible text, appearing as several lines of a paragraph.

Third block of faint, illegible text, continuing the document's content.

Fourth block of faint, illegible text, located in the lower middle section.